

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 53 (1995)
Heft: 1: Technopôles

Artikel: Y-Parc : "le rendez-vous des affaires et des technologies"
Autor: Duvoisin, Pierre / Schrey, Heinz
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-140401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Y-PARC : "LE RENDEZ-VOUS DES AFFAIRES ET DES TECHNOLOGIES"

Pierre DUVOISIN
président d'Y-Parc SA
Heinz SCHREY
directeur d'Y-Parc SA
Yverdon

Préambule

Y-Parc, le premier parc technologique de Suisse, a prouvé qu'il contribue d'une façon significative au renouveau de l'économie régionale par son apport de nouvelles technologies et à travers les jeunes entreprises installées dans son Centre d'Entreprises et d'Innovation (CEI).

La nouvelle équipe dirigeante formulera et communiquera clairement la vocation d'Y-Parc et amplifiera la synergie entre les entreprises du parc en focalisant sur un nombre limité de domaines, déterminés en fonction des besoins des PME régionales, des compétences et des gisements technologiques déjà présents. Ce travail d'analyse et d'orientation sera effectué en étroite collaboration avec les associations économiques, les Hautes Ecoles, les pouvoirs publics et les autres acteurs du domaine, afin d'assurer un effet maximal de l'action d'Y-Parc et la complémentarité avec les autres parcs scientifiques et technologiques de Suisse.

Historique

Constitué le 15 décembre 1986, à l'initiative de l'économie privée, Y-Parc SA a pour but "la création et le développement d'un instrument de promotion technologique pour soutenir les entreprises, principalement de technologie avancée, au profit d'une vaste région en Suisse; ainsi que pour intensifier la coopération entre Hautes Ecoles et entrepreneurs du pays, en liaison avec l'ensemble des régions suisses".

En septembre 1988, un incubateur-prototype sur 800 m2 était mis à disposition des entreprises en phase de démarrage.

En juin 1989, Y-Parc SA passe un accord avec l'Etablissement Cantonal d'Assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) pour la réalisation du premier bâtiment du futur Parc Technologique, le "Centre d'Entreprise et d'Innovation" (CEI).

Les clients réunis au sein de cet incubateur sont transférés, en janvier 1991, dans le premier bâtiment de 6'000 m² du futur Parc Scientifique et Technologique (PST), le "Centre d'Entreprise et d'Innovation" (CEI), à la sortie d'autoroute Yverdon-Sud.

Le Service de Transfert de Technologie (STT) est lancé en janvier 1992, ayant pour but de valoriser les résultats de recherche, issus du domaine industriel et universitaire, et d'apporter, sur une base commerciale, les impulsions nécessaires au développement des entreprises.

Le Centre d'Entreprise et d'Innovation (CEI)

Le CEI a été construit selon la philosophie des centres de projet et des pouponnières d'entreprises. Il comprend donc une société de service, qui assure la gestion spécifique, indispensable à l'accueil des projets et des entreprises d'innovation, et s'occupe également de la prospection continue nécessaire au renouvellement des projets.

Les entreprises trouvent au CEI un environnement favorable à leur développement. Il permet de créer ou de resserrer des liens indispensables à la compétitivité, que sont les contacts interentreprises et avec les Hautes Ecoles.

Depuis fin 1992, le CEI affiche un taux d'occupation supérieur à 70%. Une vingtaine d'entreprises provenant du secteur secondaire - équipements pour l'industrie électronique, recyclage des plastiques, gestion des déchets solides, dépollution des sols et hardware informatique -, ainsi que du secteur tertiaire, agence de brevets, ingénierie en micro-électronique, en informatique, de construction et en matériaux, formation, géomarketing et valorisation de technologies sont présentes au CEI.

En 1994, une centaine de séminaires de 8 à 120 participants ont été accueillis, représentant plus de 3000 visiteurs, pour la plupart des industriels romands.

Grâce à sa situation géographique et au développement de la région et de son infrastructure, Yverdon-les-Bains et, par conséquent, le Centre d'Entreprise et d'Innovation se trouvent au cœur de la Romandie.

Le Service de Transfert de Technologie (STT)

Le Service de Transfert de Technologie d'Y-Parc SA a été développé pour favoriser la valorisation des technologies, qu'elles soient offertes par des entreprises ou des instituts de recherche ou demandées par des entreprises ayant des besoins spécifiques.

Le STT effectue des expertises de technologie et des structures industrielles et commerciales nécessaires à leur mise en œuvre, d'une part, et mène les actions de valorisation sur le marché, d'autre part.

Il est à même, grâce à ses méthodes originales d'analyse, d'identifier les applications valorisables d'une technologie, les partenaires industriels adéquats et de calculer le montant de la valeur marchande des transferts dédiés aux applications des partenaires.

Une des méthodes formalisées permet d'évaluer les biens immatériels, tels que savoir-faire, marque, nom, logo et modèle. Cette démarche vise à créer le consensus entre preneur et concédant en déterminant le "prix du marché" de l'objet à concéder sur la base de données tangibles en provenance du marché ciblé. Elle est complémentaire avec les méthodes fiduciaires s'appuyant sur les aspects comptables et juridiques, qui se servent habituellement d'une valeur de *goodwill* souvent sous-estimé.

A titre d'exemple, en début d'année 1994, un fabricant français de grues, qui négociait une joint venture avec un partenaire chinois a fait appel au STT, afin de connaître la valeur de son apport en technologie et en utilisation de son nom par cette nouvelle entité. Le calcul de ces valeurs, qui a été établi en quelques jours et à distance, a permis à cette entreprise de finaliser son alliance productive et commerciale et ainsi d'accélérer son implantation en Chine.

L'objectif majeur de l'intervention du STT auprès d'un industriel est l'amélioration de sa compétitivité en valorisant son potentiel de compétences encore peu exploité ou inexploré, en détectant les insuffisances de la chaîne de compétences et en apportant les informations nécessaires à la décision sur les actions à mener.

L'amélioration de la compétitivité d'une entreprise menée par l'augmentation de son niveau technologique peut être effectuée au travers d'une diversification par l'exploitation d'un nouveau produit industriel, éventuellement en s'intégrant à un développement industriel avec plusieurs partenaires ou encore par la création d'une nouvelle activité de production en puisant dans les compétences acquises dans son métier de base.

Les facteurs de succès d'une telle diversification sont, entre autres, la définition d'objectifs clairs, l'établissement d'une stratégie globale (long terme), la présence d'un marché de substitution, la connaissance des technologies concurrentes, des acteurs du marché, de leur comportement, ainsi que celui de la clientèle, la gestion appropriée de toutes les ressources et du temps, ainsi qu'une tactique commerciale (court terme) basée sur la différenciation de l'offre.

Dans ce contexte, le STT a été mandaté par la division suisse de l'électronique d'une multinationale pour vérifier la viabilité autonome de son unité romande de production. Au début des travaux, la mission a été étendue à l'usine-mère suisse alémanique. Les résultats de "l'audit technique et commercial" ont induit la révision de la stratégie en matière de collaboration de l'ensemble de la division. Prochainement, une étude de différenciation industrielle sera entreprise.

D'une manière générale, les démarches du STT se situent en amont des études de marketing, car elles visent les potentialités des applications et des compétences intrinsè-

ques et non des produits, dans le sens où l'application est une combinaison de fonctions techniques répondant à un besoin identifié de performances.

La troisième phase d'Y-Parc

Comment s'annonce ce qu'on pourrait appeler la "troisième phase" d'Y-Parc? Une nouvelle équipe se charge du travail d'analyse suivi d'un recentrage des activités, afin de redéfinir et communiquer clairement la vocation et le profil d'Y-Parc SA. Il est envisageable de développer de nouveaux services (par ex. l'accompagnement de jeunes entreprises pendant leur phase de démarrage, la mise à disposition d'une infrastructure et des services informatiques, l'organisation d'une série de séminaires destinés aux entreprises et au public).

Y-Parc restera le lieu privilégié de rencontres et d'échanges entre le monde des affaires et celui de la technologie, et ceci :

- pour un jour, Y-Parc offre l'environnement idéal et l'organisation performante pour des séminaires;
- pour la durée d'un projet, en collaboration avec le Service de Transfert de Technologie et fort des expériences des entreprises technologiques installées au CEI ;
- pour quelques années, en fondant son entreprise à Y-Parc, en profitant de son soutien et de son environnement fertile.

Le Parc Scientifique et Technologique du Valentin (PST)

Après la phase de lancement du CEI, les efforts se concentrent maintenant pour réaliser l'extension du parc sur le site de 50 hectares attenant.

Ce territoire sera réservé au développement d'un lieu de communication, propice à la créativité et au transfert de technologies.

Les activités admises relèveront de la recherche, du développement et de la production liée à la recherche.

Le CEI continuera à servir de "catalyseur", alors que les activités qui auront besoin de plus de place déménageront dans de nouveaux locaux sur le PST, tout en gardant leurs liens avec Y-Parc et en profitant de ses compétences et services.

L'agrandissement du parc lui permettra aussi de remplir encore mieux sa vocation large, c'est-à-dire de servir tous les cantons de Suisse occidentale, en coopération avec les autres parcs technologiques. Afin de réaliser cette vocation et de faire profiter l'économie régionale de leur complémentarité, les parcs travailleront en réseau.

Les objectifs du Parc Technologique sont les suivants:

- soutenir les entreprises en phase de démarrage;
- promouvoir les activités de R&D, ainsi que d'étude de marchés;
- favoriser les réalisations de nouveaux systèmes industriels;
- soutenir activement le développement de projets impliquant la participation des milieux scientifiques, publics ou de l'économie;
- favoriser les activités parallèles permettant la mise en valeur du site (expositions temporaires, foires, congrès, etc.)

Deux sociétés locataires du CEI s'intéressent d'ores et déjà à transférer leurs activités sur le parc et à y entrer début 1996 déjà, leurs affaires se développant rapidement.

Les deux pieds dans l'an 2001

La Suisse, pour faire face aux nouveaux défis d'une compétition économique accrue, se doit de se montrer inventive, astucieuse, innovatrice et performante dans son organisation.

L'industrie, moteur de la prospérité économique, doit rester en tête du peloton mondial. Le réseau des Hautes Ecoles, des Instituts de recherche et de développement, des parcs scientifiques et technologiques est le carburant qui alimente ce moteur.

Y-Parc, au carrefour des affaires et des technologies, à l'intersection des cantons de Suisse occidentale et des régions transfrontalières jurassienne et lémanique, pense à 2001. Il s'engage résolument, avec ses partenaires, à affronter le défi inéluctable de l'excellence et de l'avance technologique.

La nouvelle équipe d'Y-Parc y croit, en fait sa raison d'œuvrer et y fonde sa volonté de gagner.